



LES BÉNÉDICTIONS DU GIYARWEEN SHAREEF

Que signifie Giyarween
Shareef ?

Pourquoi le Shaykh 'Abdul-Qādir رحمه الله عليه
est-il appelé le saint du Giyarween ?

Parole d'un savant d'il y a
500 ans

Remède pour se protéger des calamités
et des malheurs



گیارہویں شریف کی برکتیں

Les vertus du Giyārween Shareef

Ce livret a été présenté en ourdou par le centre de recherche islamique de Dawat-e-Islami (*Al-Madina-tul-'Ilmiyyah*). Le **département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawāb).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN: ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail : ✉ french.translation@dawateislami.net

Les vertus du Giyārween Shareef

Une traduction française de “*Giyarhween Shareefki barkatein*”



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2026 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Rabi ul Awwal 1447 AH – (Septembre 2026)
Traduit par : Le département de traduction (Dawat-e-Islami)
Éditeur : Maktaba-tul-Madinah
Quantité : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail :** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone :** +92-21-34921389-93

💻 **Web :** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Invocation pour lire le livre

Lisez la dou'a (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez : **إِنْ شَاءَ اللَّهُ**

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَانْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah **عَزَّوَجَلَّ** ! Ouvre-nous les portes du savoir et de la sagesse, et fais-nous miséricorde ! Ô Celui Qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatrafi*, vol. 1, p. 40)

Note : Récitez la Salât sur le Prophète **ﷺ** une fois avant et après l'invocation.

Table des matières

Les vertus du Giyārween Shareef	1
Invocation d’Attār :	1
Les mérites de la récitation de la Ṣalāt	1
L’arrivée de Sayyiduna ‘Alī aux ‘urs du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī.....	1
Que signifie “ Giyārween Shareef ” ?	3
6 hadīths concernant la transmission de la récompense	4
Éléments démontrés par Bukhārī, Muslim et Abū Dāwūd	5
La récompense parvient au défunt.....	6
Envoyez des dons à vos défunts	6
Les anges transmettent la récompense	7
Les nobles compagnons ont également transmis cette récompense.....	7
Un compagnon du Prophète chargé de transmettre la récompense (anecdote)	8
Pourquoi le Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī est-il appelé le saint du Giyārween ?	9
“ Giyārween Shareef ” est la bénédiction du Bien-Aimé Prophète ﷺ	9
La nourriture accompagnée de la Fātihah et d’une niyāz devient bénie..	10
La bénédiction de la récitation sur la nourriture	11
Empêcher la transmission de la récompense est un acte satanique	12
Ce qu’ont dit les aînés de la religion au sujet du Giyārween Shareef.....	13
Un prédécesseur qui célébrait le Giyārween Shareef il y a environ 400 ans.....	13

Présence du roi de l'époque au mausolée du Shaykh 'Abdul-Qādir al-Jīlānī à Bagdad.....	14
Parole d'un savant d'il y a 500 ans	14
Règle de la Shari'ah concernant le Giyārween Shareef	16
Le Giyārween Shareef est source de grandes bénédictions	16
Remède pour se protéger des calamités et des malheurs.....	17
Trois récits concernant le Giyārween Shareef.....	19
L'Imam Aḥmad Razā Khān et le tabarruk du Giyārween Shareef (incident)	19
La méthode du Giyārween Shareef dans la famille d'Ala Hazrat	20
La manière bénie d'Amir Ahl Us-Sounnah	20
Les bénédictions du Giyārween Shareef.....	21
2. Un admirateur du Giyārween Shareef (anecdote).....	21
3. Mufti Al-Azam Hind et le Giyārween Shareef (incident)	22
La nourriture de quelques-uns suffisait à nourrir beaucoup de monde ..	23
Parole du Shaykh 'Abdul Qādir Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ	24
Clarification de certaines idées reçues concernant le Giyārween Shareef	25
Les vertus de la célébration du Giyārween Shareef	26
Bonne nouvelle pour le disciple de Ghawth Al-A'ẓam.....	26
Conseils utiles	26
Devenez disciple via WhatsApp :	27

اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعٰلَمِيْنَ وَالصَّلٰوةُ وَالسَّلَامُ عَلٰى خَاتَمِ النَّبِيِّنَ
اَمَّا بَعْدُ فَاَعُوْذُ بِاللّٰهِ مِنَ الشَّيْطٰنِ الرَّجِيْمِ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيْمِ

Les vertus du Giyārween Shareef

Invocation d'Attār :

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Quiconque lit ou écoute le livret “ Les vertus du Giyārween Shareef ”, accorde-lui le privilège de célébrer le Giyārween Shareef et d'en obtenir les bénédictions, place-le parmi les dévots du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ au Jour du Jugement, et accorde-lui l'entrée au Jannat-ul-Firdaus sans avoir à rendre de comptes, en compagnie de ses parents.

اٰمِيْنُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّنَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

Les mérites de la récitation de la Ṣalāt

Parole de Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ : “ Il est essentiel pour vous de fréquenter les mosquées et de réciter abondamment la Ṣalāt sur le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ”¹

صَلُّوْا عَلٰى الْحَبِيْبِ صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّدٍ

L'arrivée de Sayyiduna ‘Alī aux ‘urs du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī

Shah Waliullah Muḥaddith Dihlawī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ écrit que Sayyiduna Mirzā Maḥzar Jān-e-Jānān رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ (qui est un saint accompli) a déclaré :

¹ Fathul Rabbani, p. 23

“ Un jour, alors que je dormais, j’ai fait un rêve. J’ai vu un désert dans lequel se trouvait une grande esplanade, et de nombreux saints رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ y étaient assis en état de méditation (c’est-à-dire les yeux fermés, absorbés dans le rappel d’Allah عَزَّوَجَلَّ). Au centre de ce cercle, Sayyiduna Khwājah Naqshband رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ et Sayyiduna Khwājah Junaid Baghdādī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ étaient assis. J’ai demandé à quelqu’un : “ Pourquoi tous ces saints رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ sont-ils rassemblés ici ? ”

On a dit : “ Le quatrième calife des musulmans, Sayyiduna ‘Alī al-Murtaḍā رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ arrive, et tout le monde est présent pour l’accueillir. ” Peu après, Sayyiduna ‘Alī رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ arriva. Un autre prédécesseur l’accompagnait, dont il رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ tenait la main avec beaucoup d’affection. Lorsque j’ai demandé de qui il s’agissait, on me répondit qu’il s’agissait de Khayr ut-Tābi‘īn (c’est-à-dire “ celui qui occupe un rang élevé parmi les Tābi‘īn ”), le grand dévot du Prophète, Sayyiduna Uwais Qarnī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ.

Sayyiduna Mirzā Maẓhar Jān-e-Jānān رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ mentionne : “ J’ai demandé où tout le monde allait. ” Quelqu’un me répondit : “ C’est aujourd’hui le ‘urs ¹ béni de Shaykh ‘Abdul Qādir Jīlānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ et tous ces nobles prédécesseurs se rendent à cette cérémonie. ” ²

Que la miséricorde d’Allah عَزَّوَجَلَّ soit sur eux et que nous obtenions le pardon sans avoir à rendre de comptes par leur entremise.

اٰمِيْنُ بِجَاٰ خَاتِمِ السَّيِّدِيْنَ صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم

Ô disciples du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī ! سُبْحٰنَ اللّٰهِ ! Deux éminents aînés de la religion, Shah Waliullah Muḥaddith Dihlawī et Sayyiduna Mirzā Maẓhar Jān-e-Jānān رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِمَا ont témoigné que le rassemblement du Giyārween Shareef avait lieu sous la direction de Sayyiduna ‘Alī al-Murtaḍā رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ en compagnie du grand Tābi‘ī Sayyiduna Uwais Qarnī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ et d’autres grands saints رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ. Nous devrions également organiser le Giyārween Shareef chaque année, voire chaque mois.

¹ Commémoration annuelle du décès

² Kalimat e Tayyibat (en farsi), p. 77-78

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Que signifie “ Giyārween Shareef ” ?

Ô dévots du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī ! Le sens de “ Giyārween Shareef ” est : “ Transmettre la récompense (iṣāl Uth-thawāb) au Shaykh Sayyid ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ ”, et la preuve de cette transmission de la récompense se trouve dans le Glorieux Coran et les *hadiths* bénis. Comme indiqué dans le verset numéro 10 de la sourate al-Ḥashr, dans le juz’ 28 :

وَالَّذِينَ جَاءُوا مِنْ بَعْدِهِمْ يَقُولُونَ رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا بِالْإِيمَانِ

“ Et ceux qui vinrent après eux disent : “ Ô notre Seigneur, pardonne-nous ainsi qu’à nos frères qui nous ont précédés dans la foi. ”¹

Dans le commentaire de ce noble verset, il est dit :

“ Ceux qui viennent après les Muhājirīn et les Anṣār disent : “ Ô notre Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu’à nos frères qui ont embrassé la foi avant nous. ” Sachez que tous les musulmans nés jusqu’au Jour du Jugement sont inclus parmi ceux qui viennent après les Muhājirīn et les Anṣār (qui invoquent et continueront d’invoquer pour leur propre pardon et le leur) ; et tous les nobles compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ sont inclus parmi ceux qui ont embrassé la foi avant eux (pour qui on invoque et on continuera d’invoquer). ”²

Il est écrit dans *le Tafṣīr Samarqandī* : “ Les croyants doivent invoquer pour le pardon de leurs ancêtres et de leurs maîtres respectés dans la connaissance sacrée. ”³

¹ Saint Coran, partie 28, Al-Hashr, verset 10 ; traduction tirée de Kanz ul-‘īmaan

² Tafṣīr ul-Khāzin, vol. 4, p. 249

³ Tafṣīr Bahr-ul-Uloom lil-Samarqandī, vol. 3, p. 345

Le mufti Aḥmad Yār Khān Na‘īmī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ déclare à propos de ce verset béni :

“ Deux points ressortent de ce verset. Le premier est qu’une personne ne doit pas invoquer uniquement pour elle-même, mais aussi pour ses prédécesseurs (c’est-à-dire les pieux prédécesseurs). Deuxièmement, les ‘urs, le Khatam, le niyāz et la Fātiḥah des pieux prédécesseurs رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ, en particulier les nobles compagnons et les purs Ahl ul-Bayt, sont des actes louables, car ils contiennent des invocations pour ces aînés vertueux. ” ¹

6 hadiths concernant la transmission de la récompense

Ô dévots des Saints ! Le sens de *l’iṣāl uth-thawāb* est : “ Transmettre la récompense ”. On l’appelle également “ accorder la récompense ”, mais dire “ accorder la récompense ” aux aînés n’est pas approprié ; dire “ offrir la récompense ” est plus respectueux. La récompense des bonnes actions envoyées aux défunts leur parvient, comme il est mentionné dans un hadith béni présent à la fois chez al-Bukhārī et chez Muslim — qui sont les livres les plus fiables après le Glorieux Coran parmi les *Ṣiḥāh Sittah* (les six célèbres recueils de hadiths les plus authentiques) :

1. La Mère des Croyants, Sayyidatuna ‘Ā’isha As-Ṣiddīqah رَضِيَ اللَّهُ عَنْهَا rapporte qu’un homme se présenta à la cour du Saint Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ et dit : “ Ma mère est décédée subitement. Je pense que si elle avait pu parler, elle aurait demandé que l’on fasse une aumône. Si je fais une aumône en son nom, en recevra-t-elle la récompense ? ” Il répondit : “ Oui. ” ²
2. Le compagnon, Sayyiduna Sa’d رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ demanda au Saint Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ : “ Ô Messenger d’Allah صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ! Ma mère est décédée, quelle est la meilleure œuvre de charité ? ” Il répondit : “ L’eau. ” C’est pourquoi il رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ creusa un puits et dit : هٰذِهِ لِأُمِّ سَعْدٍ, ce qui signifie : “ Ceci (Ce puits) est (une œuvre de charité) pour la mère de Sa’d. ” ³

¹ Tafsir Noor ul Irfan, p. 873

² Boukhari, vol. 1, p. 468, hadith n° 1388

³ Abu Daud, vol. 2, p. 180, hadith n° 1681

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Éléments démontrés par Bukhārī, Muslim et Abū Dāwūd

Maulana Mufti Jalāl ud-Dīn Aḥmad Amjadī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ affirme que les points suivants peuvent être tirés de ces deux hadiths bénis :

1. L'eau est la meilleure œuvre de charité pour transmettre une récompense au défunt, comme creuser un puits et en offrir la récompense au défunt.
2. Il est préférable d'offrir la récompense de toute bonne action au défunt.
3. Prononcer les mots de donation de la récompense à voix haute est une Sunnah d'un compagnon.
4. Il est permis de transmettre la récompense en plaçant de la nourriture, des sucreries, etc., devant soi, car Sayyiduna Sa'd رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ a utilisé un mot indiquant la proximité et a dit : “ هَذِهِ لِمَا رَسَعِدِ ” (Ceci est pour la mère de Sa'd). C'est-à-dire : “ Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Accorde à ma mère la récompense de l'eau de ce puits. ” On en déduit que le puits se trouvait devant lui. (Ceux qui interdisent de transmettre une récompense en plaçant de la nourriture devant soi devraient tirer une leçon de ce récit).
5. Il est permis de transmettre la récompense avant même d'avoir donné de la nourriture ou d'autres choses aux pauvres et aux nécessiteux. Tout comme l'a fait le compagnon du Prophète رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ : dès que le puits fut prêt, il fit don de la récompense, même si celle-ci ne serait acquise qu'une fois que les gens auraient utilisé l'eau. De même, bien que la récompense ne soit acquise qu'au moment de donner de la nourriture aux pauvres et aux nécessiteux, il est également permis d'offrir cette récompense à l'avance.
6. Une chose ne devient pas haram du simple fait qu'on y attribue le nom d'une personne décédée, par exemple : “ la chèvre de Shaykh 'Abdul-Qādir al-Jilānī ” ou “ le coq de Ghāzī Miyān ”, etc., car un noble compagnon a

dédié ce puits à sa mère décédée, qui est encore aujourd’hui connu sous le nom de “ Bi’r Umm Sa’d ”. ¹

La récompense parvient au défunt

3. Le serviteur du Prophète, Sayyiduna Anas رَضِيَ اللهُ عَنْهُ rapporte que j’ai dit au Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ : “ Nous invoquons pour nos défunts, nous faisons des aumônes et accomplissons le Hajj en leur nom ; ces actions leur parviennent-elles ? ” Le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ répondit : “ En effet, ces actions leur parviennent et elles leur font plaisir, tout comme l’un d’entre vous se réjouit du cadeau offert par un autre. ” ²
4. Le Dernier Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ Lorsque l’un d’entre vous fait un don surérogatoire, qu’il le fasse au nom de ses parents, car la récompense de ce don leur reviendra et rien ne sera réduit de sa propre récompense (celle de la personne qui fait le don). ” ³

Envoyez des dons à vos défunts

5. Sayyiduna Anas ibn Mālīk رَضِيَ اللهُ عَنْهُ rapporte : “ J’ai entendu le Prophète Miséricordieux صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ déclarer : “ Lorsqu’un membre d’une famille décède et que, par la suite, les membres de sa famille font une aumône au nom de leur défunt (afin de lui transmettre la récompense), Sayyiduna Jibrīl عَلَيْهِ السَّلَام la place comme un cadeau sur un plateau de lumière, puis, se tenant au bord de la tombe, il dit : “ Ô habitant de la tombe profonde ! Voici un cadeau que les membres de ta famille t’ont envoyé, accepte-le. ” Ce cadeau lui est alors remis, et il en est comblé de joie, tandis que ses voisins (du défunt) qui n’ont reçu aucun cadeau s’en affligent. ” ⁴

¹ Anwar ul Hadith, p. 230

² Umdatul Qari, vol. 6, p. 305, hadith n° 1388

³ Maujamul Ausat, vol. 5, p. 394, hadith n° 7726

⁴ Maujamul Ausat, vol. 5, p. 37, hadith n° 6504

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Les anges transmettent la récompense

6. Le Dernier Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ Allah عَزَّوَجَلَّ désigne deux anges pour chaque serviteur croyant afin qu'ils écrivent ses actes. Lorsque ce serviteur croyant quitte ce monde, ils implorent : “ Ô notre Seigneur ! (Notre tâche est achevée, cette personne a quitté la demeure des actions, c'est-à-dire le monde). Accorde-nous la permission de monter au ciel (et de T'adorer). ” Allah عَزَّوَجَلَّ répond : “ Mes cieux sont remplis de ceux qui font l'adoration. ” Ils demandent : “ Ô notre Seigneur ! Donne-nous une place sur la terre. ” Il est dit : “ Mes terres sont remplies de ceux qui font l'adoration. ” Ils disent alors : “ Ô notre Seigneur, où devrions-nous aller alors ? ” Il est dit : “ Tenez-vous à la tête de la tombe de Mon serviteur et continuez à réciter le *Tasbīh*, le *Tahmīd*, le *Takbīr* et le *Tahlīl*, et continuez à les écrire pour Mon serviteur jusqu'au Jour du Jugement. ” ¹

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Les nobles compagnons ont également transmis cette récompense

Les leaders des jeunes du Paradis, Sayyiduna Imam Ḥasan et Sayyiduna Imam Ḥusain رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا avaient pour habitude d'affranchir des esclaves au nom de leur révérend père, Sayyiduna ‘Alī b. Abī Ṭālib رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ après son martyre (dans le but de lui transmettre la récompense). ²

Le célèbre sage de cette religion, qui vécut il y a plus de cinq cents ans, Allāmah Imam Jalāl ud-Dīn As-Suyūṭī Ash-Shāfi‘ī رَحِمَهُ اللَّهُ عَلَيْهِ écrit : “ Les nobles compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ avaient coutume de nourrir les gens pendant sept jours au nom du défunt (c'est-à-

¹ Shob ul Iman, vol. 7, p. 184, hadith n° 9931

² Musanif Abi Shaiba, vol. 7, p. 485, hadith n° 12214

dire pour leur transmettre la récompense). ” ¹

Un compagnon du Prophète chargé de transmettre la récompense (anecdote)

Sayyiduna Ṣāliḥ ibn Dirham رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ déclare :

“ Nous étions en route pour accomplir le Hajj lorsque nous avons rencontré un homme (à savoir Sayyiduna Abū Hurairah رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ) qui nous a demandé : “ Y a-t-il près de chez vous un village appelé *Ubullah* ? ” Nous avons répondu : “ Oui. ” (En entendant cela), il a dit : “ Qui parmi vous peut me garantir qu’il accomplira deux ou quatre *rak’āt* de prière pour moi à la mosquée d’Ashshār (située dans cette ville) et dira “ هَذِهِ لِأَبْنِ هُرَيْرَةَ ”, ce qui signifie que cette prière est pour Abū Hurairah. ” ²

Que la miséricorde d’Allah عَزَّوَجَلَّ soit sur eux et qu’Il nous pardonne sans avoir à rendre de comptes, par leur entremise.

أَمِينَ بِجَاهِ خَاتِمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

Dans son commentaire de ce hadith béni, le Shaykh ‘Abdul-Ḥaqq Muḥaddith Dihlawī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a déclaré :

“ On apprend également de ce hadith que l’accomplissement des actes d’adoration et la prière dans des lieux bénis sont source d’une plus grande récompense, et qu’il est également permis de donner à autrui la récompense des actes d’adoration physiques ; tel est l’avis de la majorité des savants islamiques. Quant aux actes d’adoration financiers (c’est-à-dire les aumônes et les dons), il est permis, par consensus, d’en céder la récompense. ” ³

Le Mufti Aḥmad Yār Khān Na‘īmī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a écrit en commentaire de ce hadith béni :

¹ Alhawi, t. 2, p. 178

² Abi Daud, vol. 4, p. 153, hadith n° 4308

³ Asha Tul Lamaat, vol. 6, p. 425

“ Accomplir une bonne action et en attribuer la récompense à quelqu’un d’autre en disant : “ Ô Allah **عَزَّوَجَلَّ**, que sa récompense parvienne à untel ”, est tout à fait autorisé ; c’est même une Sounnah des Compagnons. Par conséquent, la pratique habituelle de la Fātiḥah (c’est-à-dire la méthode de transmission de la récompense couramment répandue dans la société), le Khatam Shareef, etc., sont tout à fait licites. Voyez, Sayyiduna Abū Hurairah **رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ** enseigne les paroles à prononcer pour offrir une récompense. Quatrièmement, il est permis d’envoyer une récompense à quelqu’un de plus éminent que soi, quel que soit le rang qu’il occupe. Remarquez que Sayyiduna Abū Hurairah **رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ** est un Compagnon et qu’il enseigne aux Tābi‘īn à lui transmettre une récompense. ” ¹

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Pourquoi le Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī est-il appelé le saint du Giyārween ?

Savez-vous pourquoi réciter la Fātiḥah pour le Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** (c’est-à-dire lui transmettre une part de la récompense le onzième jour du mois islamique) est appelé “ Giyārween Shareef ” ? En effet, Il **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ**, en prévision de la douzième nuit, avait pour habitude de préparer un festin somptueux le onzième jour et de nourrir les pauvres et les nécessiteux afin de transmettre la récompense au Bien-aimé et Dernier Prophète d’Allah **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ**, et cette pratique bénie s’est poursuivie tout au long de sa vie. Il **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** conseillait également à ses compagnons de perpétuer cette tradition ; c’est ainsi qu’il devint célèbre sous le nom de “ Saint du Giyārween. ” ²

“ Giyārween Shareef ” est la bénédiction du Bien-Aimé Prophète ﷺ

Une autre raison importante, ravivant la foi, est également mentionnée concernant le “ Giyārween Shareef ” : le Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** avait pour

¹ Mirat ul Manjajeeh, vol. 7, p. 250

² Tareekh e Mashailh e Qadriya, vol. 1, p. 177

habitude de célébrer avec ferveur le Bārhwēen Shareef (c'est-à-dire le Mawlid béni du Prophète ﷺ). Un jour, le Prophète Miséricordieux ﷺ lui apparut en rêve et lui dit : “ ‘Abdul-Qādir ! Tu t'es souvenu de nous avec le Bārhwēen, nous t'accordons le Giyārween. ”

Après avoir relaté cet épisode qui ravive la foi, le Mufti Aḥmad Yār Khān Na‘īmī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a écrit : “ Comme il s'agit d'un don prophétique (c'est-à-dire un don reçu de la cour du Bien-Aimé ﷺ), ce don (à savoir la pratique consistant à transmettre une récompense au Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ par le biais du Giyārween Shareef) s'est donc répandu à travers le monde. اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ ! Même après plusieurs siècles, les dévots du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī organisent le “ Giyārween Shareef ” avec passion et enthousiasme, en particulier au mois de Rabī‘ ul-Ākhir, ainsi que le 11^e jour de chaque mois islamique. ¹

Ô Dévots du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī ! Notre bien-aimé guide spirituel رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ aimait nourrir les gens. Il رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a déclaré : “ J'ai réfléchi à toutes les bonnes actions et je n'ai rien trouvé de plus noble ni de meilleur que de nourrir les gens et d'adopter une bonne conduite. ” ¹

صَلُّوْا عَلَي الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَي مُحَمَّدٍ

La nourriture accompagnée de la Fātiḥah et d'une niyāz devient bénie

Shah ‘Abd ul-‘Azīz Muḥaddith Dihlawī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ déclare : “ Si de la maleeda (petits morceaux de pain mélangés à du sucre et du ghee pour former un plat semblable à un halwa), du lait et du riz sont cuits et que la Fātiḥa est récitée afin de transmettre la récompense à l'âme pure d'un pieux prédécesseur, il n'y a aucun mal à cela ; c'est permis. ” ²

À un autre endroit, il déclare : “ La nourriture dont la récompense est transmise aux deux Imams (à savoir Sayyiduna Imam Ḥasan et Imam Ḥusain رَضِيَ اللهُ عَنْهُمَا) et sur

¹ Qalaid ul Jwahir (en ourdou), p. 154

² Fatawa Azizi, p.39

laquelle sont récitées la sourate al-Fātiḥa, la sourate al-Ikhlāṣ et les ṣalawāt devient *tabarruk* (c'est-à-dire bénie) ; et il est très bon de la manger. ” ¹

La bénédiction de la récitation sur la nourriture

Le fondateur de l'ordre soufi des Suharwardiyyah, Shaykh Shihāb ud-Dīn Abū Ḥafṣ ‘Umar b. Muhammad Suharwardī, رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a écrit : “ Ce pieux prédécesseur رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ avait pour habitude, avant de prendre son repas, de commencer à réciter une sourate du Glorieux Coran dont il se souvenait à ce moment-là, jusqu'à ce que (par la bénédiction de cette récitation) les ingrédients du repas soient imprégnés de la lumière du Dhikr. ” ²

Que la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ soit sur eux et que nous obtenions le pardon sans avoir à rendre de comptes, par leur entremise

اٰمِيْنُ بِجَاوِزَاتِمِ السَّيِّئِيْنَ صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم

Chers frères en Islam ! D'après le Glorieux Coran, les Aḥādīth bénis et la pratique des nobles compagnons رَضِيَ اللّٰهُ عَنْهُمْ, il apparaît clairement qu'invoquer pour le pardon de nos défunts, accomplir toute bonne action et leur en faire parvenir la récompense est permis. Le Glorieux Coran, ses commentaires, les hadiths et les paroles des pieux prédécesseurs ont très clairement expliqué de nombreuses méthodes permettant de transmettre la récompense aux défunts.

Rappelez-vous ! L'adoration s'adresse exclusivement à Allah عَزَّوَجَلَّ, et la récompense obtenue grâce à cette adoration, par la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ, est demandée pour être transmise à nos défunts par l'invocation à Allah عَزَّوَجَلَّ. Par conséquent, affirmer que “ la récompense ne parvient pas aux défunts ” est totalement contraire au Glorieux Coran, aux hadiths authentiques et bénis, à la pratique des nobles compagnons رَضِيَ اللّٰهُ عَنْهُمْ, ainsi qu'à la tradition de l'Oummah musulmane qui se perpétue depuis 1 400 ans. Certes, il est indispensable qu'aucun acte interdit ni rien qui contrevienne à la Shariah ne soit associé à la transmission de la récompense, comme faire réciter le Glorieux Coran contre

¹ Fatawa Azizi, p. 71

² Awarif ul Muarif, p. 202

rémunération ; car loin de transmettre une récompense, la personne qui commet cet acte deviendra au contraire un pécheur.

Empêcher la transmission de la récompense est un acte satanique

Ô dévots des Saints ! Une personne peut transmettre la récompense de n'importe laquelle de ses bonnes actions, et par la miséricorde d'Allah ﷻ, cette récompense parvient à la personne vivante ou décédée à qui elle est destinée. Lorsque Celui qui transmet la récompense est Allah ﷻ quelle difficulté y a-t-il alors pour que la récompense parvienne à la personne visée ? Souvenez-vous-en ! La Fātiḥah récitée sur les tombes des pieux prédécesseurs رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ est un acte vertueux et méritoire, et y participer est également un acte méritoire. De même, il n'y a aucun mal, selon la Shari'ah, à organiser le Khatam Shareef ou à transmettre chaque année une récompense à ses défunts. Ces ignorants qui qualifient cette pratique d'interdite ou de péché doivent se repentir, et ils ne doivent en aucun cas empêcher les musulmans qui participent à cette bonne action d'accomplir cet acte noble, car empêcher quelqu'un d'accomplir une bonne action est l'œuvre de Satan.

Dans la Fātiḥah des prédécesseurs, on récite le Coran glorieux, on récite des Naat (ode prophétiques), on pratique le Dhikr et on nourrit les gens ; les grands mérites de tous ces actes ont été mentionnés dans les hadiths bénis. Or, quel mal y a-t-il à accomplir ces actes avec de la nourriture disposée devant soi ? Il n'y en a certainement aucun, et celui qui s'abstient de ces bonnes actions n'est pas quelqu'un de bien. Si une personne ne comprend toujours pas le principe de la transmission de la récompense après avoir écouté les versets coraniques et les nobles hadiths, alors elle devrait rectifier sa compréhension.

Par conséquent, observer le Giyārween Shareef, réciter la Fātiḥah, terminer la lecture complète du Coran (khatam), nourrir les gens, leur fournir de l'eau, faire l'aumône, affranchir des esclaves, accomplir le Hajj et d'autres bonnes actions avec l'intention que leur récompense parvienne à Shaykh 'Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ ou à d'autres musulmans défunts est non seulement permis, mais constitue également un moyen béni d'amour mutuel et d'entraide entre musulmans.

Qu'Allah ﷻ nous accorde la capacité de multiplier les invocations, les aumônes et de transmettre la récompense à nos défunts.

Ce qu’ont dit les aînés de la religion au sujet du Giyārween Shareef

Ô dévots du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī ! La coutume de célébrer le Giyārween Shareef de mon maître et guide spirituel, Sayyiduna Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ n’est pas propre au Pakistan ; depuis des siècles, les pieux prédécesseurs رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِم et leurs disciples à travers le monde organisent cet événement béni, tout comme :

1. Évoquant l’aîné qui vécut il y a environ quatre cent cinquante ans, le Shaykh Amānullāh Pānīpattī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ, le Shaykh ‘Abdul Ḥaqq Muḥaddith Dihlawī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ, déclare : “ Le Shaykh Amānullāh Pānīpattī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a célébré les ‘urs bénis de Ghawth uth-Thaqalayn, Sayyiduna Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ, le onzième jour de Rabi‘ ul-Ākhir, et a distribué toute la nourriture qu’il رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ avait préparée ce jour-là. ” ¹

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Un prédécesseur qui célébrait le Giyārween Shareef il y a environ 400 ans

2. Le grand savant spécialiste des hadiths qui a diffusé la connaissance des hadiths en Inde il y a environ 400 ans, Shaykh ‘Abdul-Ḥaqq Muḥaddith Dihlawī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ déclare : “ En effet, dans notre pays (c’est-à-dire l’Inde) aujourd’hui, le onzième jour (du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ) est célèbre, et cette date est connue parmi ses descendants indiens et les prédécesseurs vertueux. ² Le révérent maître de Shaykh ‘Abdul-Ḥaqq Muḥaddith Dihlawī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ et le saint accompli de son époque, l’Imam ‘Abdul-Wahhāb Muttaqī Makkī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ avait pour habitude de réciter la Fātiḥah du Giyārween Shareef, tout comme ses aînés, qu’Allah عَزَّوَجَلَّ leur fasse miséricorde. ” ³

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

¹ Akhbar ul Akhyar, p. 242

² Mazfoozat e Azizi, p. 62 (résumé)

³ Seerat ul ghous us Saqalain, p. 221

Présence du roi de l'époque au mausolée du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī à Bagdad

3. Personnalité éminente d'il y a plus de deux cents ans et maître de hadith et formateur de grands savants religieux d'Inde et du Pakistan, Shah ‘Abdul-‘Azīz Muḥaddith Dihlawī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ, apportant la preuve que le Giyārween Shareef était célébré officiellement (c'est-à-dire sous l'égide du gouvernement), déclare :

“ À chaque Giyārween Shareef, le roi et les notables de la ville se rassemblent au sanctuaire béni du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ. Après la prière d'Asr, on récite le Noble Coran, puis, jusqu'à la prière de Maghrib, on évoque les vertus et la vie du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ.

Après la prière de Maghrib, le gardien du sanctuaire béni fait son entrée, et les disciples forment un cercle autour de lui et accomplissent le Dhikr d'Allah عَزَّوَجَلَّ à voix haute. Lors de cette cérémonie spirituelle, un état d'extase s'empare également de certaines personnes présentes. À l'issue de ces actes vertueux, on distribue de la nourriture, des sucreries et tout ce qui a été préparé en offrande (niyāz). Après la prière d'Ishā, les dévots rentrent chez eux. ” ¹

Que la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ soit sur eux et que nous soyons pardonnés sans avoir à rendre de comptes par leur entremise.

اٰمِيْنُ بِجَاهِ خَاتِمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

صَلُّوْا عَلَيَّ الْحَبِيْبِ صَلَّى اللهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

Parole d'un savant d'il y a 500 ans

4. Le fils du saint et exégète du Coran ayant vécu il y a environ cinq cents ans, ‘Allāmah Mullā Jīvan رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ (qui fut également le maître d'Aurangzeb

¹ Malfoozat e Azizi, p. 62

‘Aalamgīr رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ), ‘Allāmah Faiḍ ‘Ālam b. Mullā Jīvan رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ déclare :

5. “ Et de ce type (c’est-à-dire permettant de transmettre une récompense) est la nourriture du Giyārween Shareef, qui correspond aux ‘urs bénis de Sayyiduna Ghawth uth-Thaqalayn Abū Muhammad Shaykh Muḥay ud-Dīn ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ. Les ‘urs des autres *mashā'ikh* ont lieu une fois par an ; les ‘urs de Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ ont lieu tous les mois. ¹
6. Haji Imdādullāh Muhājir Makki رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ déclare à propos du Giyārween Shareef et des ‘urs bénis des pieux prédécesseurs رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ : “ La forme de transmission de la récompense qui prévaut à notre époque n’est pas propre à une communauté en particulier. ” Le Giyārween du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ, le troisième jour (c’est-à-dire Soyem/Teeja), le dixième jour, le vingtième jour, le quarantième jour (Chehlum), tous les six mois, la commémoration annuelle du décès, etc., le *Tosha* ² de Sayyiduna Shaykh Aḥmad ‘Abdul-Ḥaqq Raduwalawī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ, ainsi que le Seh-Manni de Shah Bū ‘Alī Qalandar رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ (c’est-à-dire l’offrande de trois Maunds de céréales pour lui transmettre la récompense), le Halwā de Shab-e-Barā’at / Laylat al-Bara’ah et d’autres méthodes permettant de transmettre une récompense reposent sur ce même principe (c’est-à-dire que toutes ces pratiques ne sont pas interdites en principe). ” ³

Ô dévots du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī ! Avez-vous entendu ? Depuis toujours, les pieux prédécesseurs رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ et les vertueux ont pour coutume de réciter le Noble Coran, d’accomplir le Dhikr d’Allah عَزَّوَجَلَّ et de nourrir les gens à l’occasion du Giyārween Shareef. Laissons de côté les musulmans : si un non-musulman ayant une certaine connaissance des actes d’adoration islamiques voyait ces pratiques, même lui ne les qualifierait pas contraires à la Shari’ah ; au contraire, il dirait lui aussi que ces actes constituent des formes d’adoration dans la religion de l’islam.

¹ Geyarhawen Auliya o Aulama Ki Nazar Main, p. 15

² Nourriture ou friandises distribuées afin d’en faire profiter un saint ou un pieux prédécesseur.

³ Faisala Haft Masla, p. 22, 23

D'après les paroles et les pratiques décrites par les pieux prédécesseurs et les nobles savants رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِم susmentionnés, on constate que le Giyārween Shareef n'est pas une invention de notre époque, mais qu'il se perpétue depuis des siècles. Les pieux prédécesseurs رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِم et les savants ont non seulement organisé eux-mêmes le Giyārween Shareef, mais ils ont également toujours encouragé leurs disciples et leurs proches à accomplir cette bonne action.

Règle de la Shari'ah concernant le Giyārween Shareef

Les paroles de l'Imam Ahl us-Sounnah, l'Imam Aḥmad Razā Khān رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ sont présentées ici de manière simple ; il رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ écrit : “ Le Giyārween Shareef est *un mustaḥabb* (c'est-à-dire un acte recommandé ; s'il est accompli, il y a une récompense ; s'il n'est pas accompli, il n'y a pas de péché), et du point de vue de la transmission de la récompense, c'est une Sounnah du Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ; une *Sounnah Qawliyyah Mustahabbah* (c'est-à-dire qu'il existe des récits du Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ concernant la transmission de la récompense). ” ¹

Le Giyārween Shareef est source de grandes bénédictions

Le Mufti Muhammad Amjad 'Alī al-A'ẓamī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ déclare : “ Transmettre une récompense à ces derniers (c'est-à-dire aux nobles saints رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِم) est un acte des plus bénis et mustaḥabb. Par respect, on l'appelle “ *Nazr-o-niyāz* ” parmi le grand public ; il ne s'agit pas d'un *Nadhr Shar'i* (vœu selon la Shari'ah), tout comme offrir un Nazr (cadeau) à un roi. Parmi ceux-ci, la Fātiḥah du “ Giyārween Shareef ” recèle notamment d'immenses bénédictions. ” ²

Le mufti Aḥmad Yār Khān Na'imī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ écrit :

“ Au cours de ce mois (c'est-à-dire Rabī' ul-Ākhir), chaque musulman devrait réciter la Fātiḥah du Shaykh 'Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ chez lui ; cela apportera de grandes bénédictions tout au long de l'année. Si, la onzième nuit de chaque mois lunaire, c'est-à-dire la nuit entre le 10 et le

¹ Fatawa Radawiya, vol. 9, p. 605 (résumé)

² Bahar e Shariyat, vol. 1, p. 276

11, on achète des friandises pour un montant fixe dans la boutique d'un musulman et qu'on récite régulièrement la Fātiḥah du Giyārween, on bénéficiera d'immenses bénédictions dans sa subsistance et **إِنْ شَاءَ اللَّهُ**, on ne se trouvera jamais dans une situation de détresse. Je m'y conforme moi-même strictement et, par la grâce d'Allah **عَزَّوَجَلَّ**, j'en constate les vertus innombrables. **وَالْحَمْدُ لِلَّهِ عَلَىٰ ذَٰلِكَ**. ”¹

Remède pour se protéger des calamités et des malheurs

Dans le commentaire en ourdou *Mirāt ul-Manājīḥ* de ce hadith béni tiré du célèbre recueil de hadiths *Mishkāt ul-Maṣābīḥ*, “ Hâtez-vous de faire l'aumône, car la calamité **ne la dépasse pas** ”,² le mufti Aḥmad Yār Khān Na‘īmī **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** déclare :

“ Dès qu'une calamité survient, certaines personnes organisent des cérémonies telles que le Mawlid, le Giyārween, le Khatam-e-Khwājagān, le Khatam-e-Ghausiyyah, le Khatam-e-Bukhārī et le Khatam-e-Aayat-e-Karīmah. Elles s'appuient sur ce hadith, car ces pratiques comportent le Dhikr d'Allah **عَزَّوَجَلَّ**, la louange de Son Bien-Aimé **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ**, etc., ainsi que des œuvres de charité. Le Dhikr d'Allah **عَزَّوَجَلَّ** éloigne les calamités, tout comme la charité. (Alors que) certaines personnes organisent régulièrement des Mawlid, des Giyārween, des Khatam-e-Khwājagān mensuels, etc., afin que les calamités restent à l'écart ; leur fondement est également ce même hadith. ”³

Ô dévots des Saints ! Bien que la validité de cet acte procurant de grandes récompenses que le Giyārween Shareef soit prouvée, si une personne ignorante empêche les musulmans de participer à ce rassemblement béni de Ghausiyyah (c'est-à-dire le Giyārween Shareef), qui est rempli de la pluie de miséricordes d'Allah **عَزَّوَجَلَّ**, ou s'il sème la confusion dans le cœur des gens à ce sujet, qu'il réfléchisse à l'ampleur de la récompense qu'il prive ces dévots des saints !

¹ Islami Zindagi, p. 133

² Mishkat ul Masabeeh, vol. 1, p. 359. Hadith 1887

³ Mirat ul Manajeeh, vol. 3, p. 91

Et ce, bien que dans le monde, un grand nombre de personnes se livrent à des péchés et à des activités futiles ; ce qu'il convient de faire, c'est de s'efforcer de les appeler à la vertuosité et de les ramener sur le chemin de la Sounnah, plutôt que d'empêcher les dévots des saints et les disciples du Shaykh 'Abdul-Qādir al-Jīlānī d'accomplir cet acte méritoire, de semer le doute dans leurs cœurs et de tenter de les détourner de cette pratique. Ces ignorants devraient craindre, comme Allah ﷻ l'affirme dans les versets 36 et 37 de la sourate Az-Zukhruf :

وَمَنْ يَعْشُ عَنْ ذِكْرِ الرَّحْمَنِ نُقَيِّضْ لَهُ شَيْطَانًا فَهُوَ لَهُ قَرِينٌ ﴿٣٦﴾ وَإِنَّهُمْ لَيَصُدُّونَهُمْ عَنِ السَّبِيلِ وَيَحْسَبُونَ
أَنَّهُمْ مُّهْتَدُونَ ﴿٣٧﴾

“ Et quiconque s'est détourné du rappel du Tout Miséricordieux, Nous lui assignons un démon qui devient alors son compagnon. Et certes, ils (les démons) les empêchent du (droit) chemin, et ils pensent qu'ils sont sur le (droit) chemin. ”¹

Ô dévots du Prophète ! Celui qui empêche une personne, qui, pour l'agrément d'Allah ﷻ et dans l'espoir de la récompense, souhaite décorer sa maison et célébrer le Mawlid le 12 Rabī' ul-Awwal, par joie de l'arrivée du Prophète sans égal ﷺ, et celui qui empêche la récitation de la Fātiḥah et la niyāz du Shaykh 'Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ lors du Giyārween Shareef — au cours duquel ont lieu la récitation du Noble Coran, la louange du Noble Prophète ﷺ, le Dhikr d'Allah ﷻ et d'autres actes louables — est visé par ce commandement coranique : مَنَاعٌ لِخَيْرٍ مُّغْتَدٍ أَتَيْمٌ ﴿٣٧﴾ (Sourate 29, Al-Qalam : 12), traduction tirée de Kanz ul-īmān : “ Un grand empêcheur de bien, un transgresseur, un pécheur. ”

En effet, les bonnes actions qui ont lieu lors du Giyārween Shareef, telles que la récitation du Coran et les louanges prophétiques, comptent parmi les formes les plus élevées de Dhikr d'Allah ﷻ, et empêcher ces bonnes actions constitue un acte pécheur en raison du dépassement des limites.

¹ Saint Coran, partie 25, Sourate Az Zukhruf, versets 36-37 ; traduction tirée de Kanz ul-imaan_

Trois récits concernant le Giyārween Shareef

L'Imam Aḥmad Razā Khān et le tabarruk du Giyārween Shareef (incident)

1. Quelqu'un rapporte à propos de l'Imam Ahl us-Sounnah, l'Imam Aḥmad Razā Khān رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ que lorsque la nourriture du Giyārween Shareef était distribuée lors de son rassemblement, et que des friandises, etc., tombaient par inadvertance pendant la distribution, nous avons vu que l'Imam رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ descendait de son lit et s'inclinait jusqu'au sol avec un respect, une humilité et une soumission extrêmes. Nous étions stupéfaits de ce qui se passait ! En regardant de plus près, nous avons vu qu'il portait à sa bouche les friandises qui étaient tombées. Nous avons dit : “ Si vous nous l'aviez demandé, nous les aurions ramassées. ” Il رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ répondit : “ Cela aurait été contraire au respect dû aux sucreries bénies offertes au nom du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ que je les ramasse avec indifférence (c'est-à-dire par négligence). ” ¹

Que la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ soit sur lui et que nous soyons pardonné sans avoir à rendre de comptes, par son entremise

اٰمِيْنَ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

Ô dévots des saints ! سُبْحَانَ اللهِ ! Tout ce qui est en lien avec les vertueux devient béni ; pourquoi donc ne pas respecter cette chose ? Il est également écrit dans le *Fatāwā Razaviyyah* : “ Il est préférable que le niyāz (c'est-à-dire la Fātiḥah) soit prononcé sur une nourriture dont aucune partie n'est jetée. ” ² Au contraire, chaque portion doit être consommée. Par conséquent, nous ne devons pas non plus laisser se perdre la nourriture du niyāz et de la Fātiḥah, et nous devons la respecter autant que

¹ Barakat e Geyarween, p. 37-38

² Fatawa Radawiya, vol. 9, p. 612

possible, car “ celui qui respecte est chanceux, et celui qui ne respecte pas est malheureux. ”

La méthode du Giyārween Shareef dans la famille d’Ala Hazrat

L’Imam Aḥmad Razā Khān رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ déclare : “ La Fātiḥah est le nom donné au fait de transmettre la récompense. Lisez tout ce qui est possible du Glorieux Coran et des Ṣalawāt, puis offrez la récompense. ” La pratique de notre famille consiste à réciter sept fois la Ṣalāt Ghauthiyyah, puis une fois la sourate al-Fātiḥah et une fois l’Ayat-ul-Kursī, puis sept fois la sourate al-Ikhlāṣ, puis trois fois la Ṣalāt Ghauthiyyah. Voici la Ṣalāt Ghauthiyyah :

اَللّٰهُمَّ صَلِّ عَلَى سَيِّدِنَا وَمَوْلَانَا مُحَمَّدٍ مَّعْدَنِ الْجُودِ وَالْكَرَمِ وَابَارِكْ وَسَلِّمْ

Et ce *faqīr* y ajoute ceci : ” ¹ . وَعَلَى إِلِهِ الْكَرَامِ وَابْنِهِ الْكَرِيمِ وَأُمَّتِهِ الْكَرِيمَةِ وَبَارِكْ وَسَلِّمْ ”

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

La manière bénie d’Amir Ahl Us-Sounnah

اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ l’admirateur du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī, Amīr Ahl us-Sounnah, Maulana Muhammad Ilyās Attar al-Qadiri دَامَتْ بَرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَةُ est un disciple de ce dernier, et il a également reçu l’autorisation de plusieurs chaînes spirituelles pour former des disciples au nom du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ. Depuis des années, il a pour habitude d’organiser le niyāz du Giyārween Shareef le 11e jour de chaque mois islamique et encourage sans cesse les autres à y participer.

Il déclare :

“ Les préparatifs pour le Giyārween Shareef devraient être effectués chaque mois dans les foyers. Des plats raffinés devraient être préparés chaque mois pour le niyāz. De bons plats sont sans doute préparés de toute façon dans chaque foyer, mais il convient de réserver un jour spécialement pour la

¹ Fatawa Radawiya, vol. 23, p. 748

Fātiḥah du Giyārween Shareef, afin que tous les enfants sachent également qu’aujourd’hui a lieu le niyāz du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ. Ainsi, les enfants demanderont eux aussi chaque mois à leur mère de préparer le niyāz du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ, et l’amour de ce dernier s’ancrera dans le cœur et l’esprit des enfants.”¹

Les bénédictions du Giyārween Shareef

Amīr Ahl us-Sounnah دَامَتْ بَرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَةِ déclare : “ S’il vous est possible, mettez de côté chaque jour 0,25 % de votre chiffre d’affaires et que vos employés mettent de côté au moins 1 % de leur salaire chaque mois pour le niyāz du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ. Dans l’intention de transmettre la récompense, distribuez des livres religieux avec cette somme, ou consacrez-la à toute bonne œuvre ; إِنْ شَاءَ اللَّهُ, vous en verrez vous-même les bienfaits.”²

2. Un admirateur du Giyārween Shareef (anecdote)

Le Shaykh Pir Mehr ‘Alī Shah رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ déclare :

“ À l’époque où j’étais étudiant, il y avait un prédécesseur qui vivait à “ Shakarkot ”. Il était connu sous le nom de Baba Nūr Elāhī et appartenait à la confrérie des Qadiriyyah. Le onzième jour de chaque mois, il sacrifiait une chèvre ou un bélier qu’il avait élevé de ses propres mains pour la Fātiḥah (c’est-à-dire le Giyārween Shareef) de Sayyiduna ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ, et parallèlement, il préparait du halwā et du pain pour nourrir les pauvres. Il invitait tout particulièrement ce serviteur dévoué des saints (c’est-à-dire moi) avec insistance et en prenant des dispositions spéciales. Un jour, je me rendais de Shakarkot à Angah (où j’étudiais). En chemin, de loin, j’ai vu ce même aîné à la barbe blanche qui faisait paître une chèvre et jouait avec elle dans un élan d’amour et de passion.

Tantôt il la soulevait sur son épaule, tantôt il la posait par terre. Lorsque je me suis approché, je l’entendis dire : “ La chèvre de mon bien-aimé ”. À ce moment-

¹ Madani Muzakara, 8 Rabi’ al-Awwal 1440 H, 15 décembre 2018

² Fatiha ou Isal e Sawab Ka Tariqa, p. 17

là, une pensée me traversa l'esprit : après avoir acquis la connaissance religieuse, je m'installerais dans un coin isolé pour me consacrer à l'étude des livres et je n'enseignerais pas, etc. Lorsque j'ai quitté le chemin pour aller à sa rencontre, dès qu'il m'aperçut, il dit : “ Acquiers le savoir et enseigne. ” Après avoir dit cela, il se replongea dans une conversation avec cette même chèvre. L'ainé susmentionné avait pris de grandes dispositions pour Giyārween Shareef et entretenait des liens étroits avec la personnalité bénie de Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ ¹.

Que la miséricorde d'Allah عزَّوَجَلَّ soit sur eux et que nous obtenions le pardon sans avoir à rendre de comptes, pour leur entremise.

اٰمِيْنُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

3. Mufti Al-Azam Hind et le Giyārween Shareef (incident)

Un homme pauvre invita un jour chez lui Mufti Al-Azam Hind, fils de l'Imam Ahmad Razā Khān, Maulana Muṣṭafā Razā Khān رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ. Lorsque celui-ci arriva chez lui, ce pauvre homme prépara deux tasses de thé et les lui présenta. Il but le thé, puis récita la Fātiḥah au nom du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ au-dessus du faitout de riz cuit dans la maison de ce pauvre homme. Après avoir récité la Fātiḥah, il insista pour qu'un couvercle soit placé sur ce plat et que personne ne jette un œil à l'intérieur ; il fallait simplement continuer à se servir à l'intérieur et à servir tout le monde. Il ordonna à toutes les personnes présentes de manger. À ce moment-là, de nombreuses personnes étaient présentes ; il dit qu'il fallait manger par groupes de cinq.

En conséquence, la nourriture destinée à cinq personnes fut servie sur un grand plateau et les gens commencèrent à manger. Les gens continuèrent à manger par groupes de cinq à partir de cette marmite dans laquelle il restait très peu de nourriture, jusqu'à ce que toutes les personnes présentes de la localité aient mangé et soient rassasiées. Après cela, il dit : “ Allez voir s'il y a des femmes ou des hommes pauvres dans le voisinage, donnez-leur aussi à manger. ” C'est ainsi que de

¹ Alae Kalima tul Haq, p. 32 Résumé

nombreux hommes et femmes de la ville furent également nourris, mais la nourriture dans le pot ne s'épuisa pas.

Lorsque tout le monde eut fini de manger et que le couvercle fut retiré du pot, celui-ci était toujours plein, exactement comme auparavant. Toutes les personnes présentes furent émerveillées en voyant cet acte surnaturel. ¹

Que la miséricorde d'Allah ﷺ soit sur lui et que nous soyons pardonnés sans avoir à rendre de comptes, par son entremise

اٰمِيْنُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم

Que personne ne doute, à la lumière de cet événement, du miracle de Muftī Al-Aẓam Hind رحمه الله عليه et de la bénédiction de la nourriture du Giyārween Shareef. Par l'intermédiaire du Bien-Aimé Prophète ﷺ, des miracles peuvent se manifester à travers n'importe quel saint de sa Oummah. En effet, les miracles des nobles saints رحمه الله عليهم sont les miracles de leur Prophète, car ils atteignent ce statut grâce à la bénédiction que leur confère le fait de le suivre. ² La manifestation d'un tel miracle par l'intermédiaire d'un saint de l'Oummah n'a rien d'exceptionnel ; c'est en effet l'un des miracles du Bien-Aimé Prophète ﷺ lui-même qu'une petite quantité de nourriture ait suffi à nourrir de nombreuses personnes, comme rapporté ci-dessus :

La nourriture de quelques-uns suffisait à nourrir beaucoup de monde

Sayyiduna Suhayb رضي الله عنه déclare :

“ J'ai préparé un peu de nourriture pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ, puis je suis allé l'inviter alors qu'il ﷺ était assis avec les nobles compagnons رضي الله عنهم. Par timidité, je n'ai rien pu dire et je suis resté debout en silence. Le Bien-Aimé Prophète ﷺ tourna son regard vers moi ; je lui ai fait signe de venir manger. Le Bien-Aimé Prophète ﷺ demanda, en parlant des personnes présentes au rassemblement : “ Et ces

¹ Mufti Azam Hindh ki Karamat, p. 106

² Fuyūḍ-ul-Bārī, vol. 2, p. 224

gens-là ? ” J’ai répondu : “ Non. ” Le Bien-Aimé Prophète ﷺ resta silencieux, et je suis resté debout au même endroit. Le Bien-Aimé Prophète ﷺ me regarda à nouveau. Je fis une nouvelle fois le même geste. Il demanda : “ Ces gens-là ? ” Je répondis : “ Non. ” À la deuxième ou troisième fois, je dis : “ Oui ” (ce qui signifiait : “ Amenez-les aussi ”).

Cependant, il n’y avait que peu de nourriture, que j’avais préparée uniquement pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ. Le Bien-Aimé Prophète ﷺ arriva avec tous ces compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ ; chacun mangea à sa faim, et il restait encore de la nourriture. ” ¹

Parole du Shaykh ‘Abdul Qādir Jilānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ

Ô dévots du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī ! Le Shaykh dont nous célébrons le Giyārween, nous devrions nous efforcer d’adopter son caractère béni et de mettre en pratique ses paroles. Écoutons une parole du Shaykh رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ. Il رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ déclare : “ Il ne faut pas désobéir à Allah عَزَّوَجَلَّ, et il ne faut pas renoncer à la vérité. ” ²

Ô vous qui aimez le Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī ! Prenons la résolution qu’à partir d’aujourd’hui, nous ne commettrons plus aucun péché, nous ne raterons plus nos prières, nous ne nous absenterons pas de la prière en congrégation sans raison valable, nous n’abandonnerons pas les jeûnes obligatoires, nous verserons la zakāt dans son intégralité, si le hajj devient obligatoire nous ne retarderons pas son accomplissement, nous ne dirons pas de mensonges, nous ne raserons pas notre barbe ni ne la raccourcirons au-delà d’une poignée.

Nous ne regarderons pas de films ni de séries, nous n’écouterons pas de musique, nous ne regarderons pas de femmes non voilées, nous ne nous livrerons pas à des transactions comportant des intérêts, nous ne nous livrerons pas à la corruption, nous ne boirons pas d’alcool et nous ne désobéirons pas à nos parents ; car tout cela constitue des actes de désobéissance envers Allah عَزَّوَجَلَّ et notre Shaykh رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a dit qu’il ne faut pas désobéir à Allah عَزَّوَجَلَّ.

¹ Al-Mu’jam-ul-Kabīr, vol. 8, p. 45, hadith n° 7321

² Futūḥ-ul-Ghayb ma’ Qalāid-ul-Jawāhir, p. 44 (résumé)

Lorsque, par la miséricorde d’Allah ﷺ nous éviterons les péchés, accomplirons de nombreuses bonnes actions, adopterons les actes pieux, voyagerons dans les qafilahs et fréquenterons les dévots prophétiques, alors, après avoir obtenu l’agrément d’Allah ﷺ et du Bien-Aimé Prophète ﷺ, nous entrerons إِنْ شَاءَ اللَّهُ au Paradis juste derrière le Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ.

Clarification de certaines idées reçues concernant le Giyārween Shareef

(1) **Idée reçue :** Le *niyāz* (offrande de nourriture bénie) du Giyārween ne peut être effectué que le 11e jour, et aucun autre jour.

Réponse : Ce n’est absolument pas le cas ; cela ne figure dans aucun ouvrage fiable d’Ahl us-Sunnah. Si quelqu’un affirme le contraire, c’est qu’il se trompe. Giyārween Shareef signifie “ transmettre la récompense (*iṣāl uth-thawāb*) à la cour du Shaykh Sayyid ‘Abdul Qādir al-Jīlānī, رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ ”, et cette transmission de la récompense peut avoir lieu à tout moment de l’année.

(2) **Idée reçue :** Ceux qui célèbrent le Giyārween Shareef le considèrent comme *farḍ* (obligatoire) et *wājib* (nécessaire).

Réponse : Cela est également faux ; dans ce même livret, en référence à l’Imam Ahl-us-Sunnah, A’lā Ḥaḍrat رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ, il a été clairement établi que la pratique du Giyārween Shareef est *mustaḥabb* (c’est-à-dire un acte méritoire). Par conséquent, si quelqu’un ne le pratique pas, il ne commettra aucun péché. En revanche, celui qui considère que la pratique du Giyārween est un péché commettra certainement un péché en mentant au sujet de la Sharī’ah. Oui, le Giyārween Shareef est une Sunnah en termes d’obtention de récompense. Le Bien-Aimé Prophète ﷺ a déclaré : “ Quiconque parmi vous peut faire du bien à son frère, qu’il le fasse. ”¹

(3) **Idée reçue :** Est-il nécessaire de réciter la *Fātiḥah* tout en plaçant la nourriture de Giyārween devant soi ?

¹ Muslim, p. 931, hadith n° 5727

Réponse : Il n'est pas nécessaire de placer la nourriture devant soi pour réciter la *Fātiḥah* du Giyārween Shareef ou de tout autre pieux prédécesseur. Considérer cela comme nécessaire est une erreur, tout comme considérer qu'il est incorrect de réciter la *Fātiḥah* en plaçant la nourriture devant soi. En effet, quels que soient les aliments placés devant soi à l'occasion de la récitation de la *Fātiḥah*, ce sont des aliments licites (*ḥalāl*) et purs ; ensuite, des versets coraniques bénis sont récités sur eux, et la *ṣalāt* est envoyée sur le Bien-Aimé Prophète ﷺ. Ces choses pures sur lesquelles le nom d'Allah عزوجل est mentionné et ces animaux qui sont abattus au nom d'Allah عزوجل sont licites. En conséquence, Allah عزوجل déclare dans le Saint Coran :

فَكُلُوا مِمَّا ذُكِّرَ اسْمُ اللَّهِ عَلَيْهِ إِنْ كُنْتُمْ بِآيَاتِهِ مُؤْمِنِينَ ﴿٢٢٢﴾

“ Mangez donc de ce sur quoi le nom d'Allah a été prononcé (au moment de l'abattage), si vous croyez en Ses versets. ” ¹

Les vertus de la célébration du Giyārween Shareef

Le défunt Mawlānā Muḥammad (Abdul) Waḥīd Qādirī a écrit : “ Quiconque se montre assidu dans la pratique du Giyārween Shareef connaît la prospérité financière (c'est-à-dire qu'il devient aisé) ; que dire alors de son progrès spirituel ? ” ²

Bonne nouvelle pour le disciple de Ghawth Al-A'zam

Le Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jilānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a dit : “ Allah عزوجل m'a promis qu'Il ferait entrer mes disciples au Paradis. ” ³

Conseils utiles

اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ! Le guide spirituel, Amīr Ahl us-Sounnah, Mawlānā Muḥammad Ilyās Attar Qadiri دَامَتْ بَرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَةِ, est une personnalité académique et spirituelle de

¹ Saint Coran, partie 8, Al-An'ām, verset 118 ; traduction tirée de Kanz al-'Irfān

² Barak e Geyarveen, p. 20

³ Bahjat-ul-Asrār, p. 193 (résumé).

renom de notre époque, grâce à la bénédiction de laquelle de nombreux non-musulmans se sont convertis à l'islam, la vie de millions de musulmans a changé et ceux-ci se sont engagés sur la voie de la Sounnah. Animé par le désir de faire du bien aux musulmans, je vous invite sincèrement à devenir vous aussi un disciple du Shaykh ‘Abdul-Qādir al-Jīlānī دَامَتْ بَرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَةُ par l'intermédiaire d'Amir Ahl Us-Sounnah دَامَتْ بَرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَةُ ; et si vous êtes déjà disciple d'un guide spirituel, devenez alors un chercheur (*tālib*) afin d'obtenir les bénédictions de l'allégeance spirituelle (*bay'at-e-barakat*). إِنَّ شَاءَ اللَّهُ ! Vous obtiendrez d'abondantes bénédictions dans ce monde et dans l'au-delà.

Devenez disciple via WhatsApp :

Pour devenir un *murīd* ou pour faire d'une autre personne un *murīd*, écrivez son nom ainsi que le nom de son père et son âge, puis envoyez ces informations par WhatsApp à ce numéro : +92 32 12 62 61 12.

Les appels ne sont pas pris en charge sur ce numéro ; envoyez ces informations uniquement par message texte.

Une méthode pour la bénédiction dans sa subsistance

Si un commerçant consacre 1 % de ses ventes quotidiennes, tandis qu'un salarié prélève au moins 2 % de chaque salaire pour la Gyarawheen Shareef (Niyaz) mensuelle, alors, **إِنْ شَاءَ اللَّهُ**, sa subsistance sera bénie.

(S'il y a un empêchement à organiser la Niyaz à la maison, cette somme peut être consacrée à une bonne œuvre.)



Dawate Islami France

19 rue de Paris, 93380 Pierrefitte-sur-Seine, France

Tel : +33 6 58 94 83 51

Web: www.maktabatulmadinah.com | **E-mail:** french.translation@dawateislami.net